



## Thème n°9 : Les plans consulaires ou cadastres par masse de cultures



“Regards sur le Parc” consacre entièrement son neuvième bulletin à la présentation de documents historiques du plus haut intérêt, heureusement conservés et protégés aux Archives départementales du Lot. Pour cette raison, il a paru judicieux de doubler exceptionnellement le nombre de pages de ce numéro. Il s’agit d’une collection de plans en couleurs représentant le territoire de communes de notre département. Christiane Constant-Le Stum (†), alors directrice des services d’archives du Lot, fit procéder à leur inventaire et à leur classement en 1979. Nous lui devons leur analyse archivistique dont on a repris ici les principaux éléments.

### Portraits de communes...



Zoom Marcihae sur Célé : village et ruisseau

Ces plans sont dits “consulaires” en raison de l’époque de leur confection, le Consulat (1799 -1804), c’est-à-dire l’installation du pouvoir personnel de Napoléon Bonaparte, précédant la proclamation du 1<sup>er</sup> Empire. Leur nom officiel était “cadastre par masse de culture”. Rappelons qu’un cadastre, document fiscal, est un instrument permettant, depuis la plus haute Antiquité, de faire l’inventaire de la propriété foncière. Ils offrent l’exacte représentation des terroirs communaux avec tous leurs composants, principaux édifices, maisons habitées, bâtiments d’exploitation, moulins, réseau des chemins, rivières, ruisseaux, points d’eau, mais aussi bois, champs cultivés, vignes, jardins... C’est ce qui les différencie des cadastres parcellaires levés plus tard, aujourd’hui conservés dans nos mairies et qui, selon une échelle différente, nettement plus grande, ignorent les masses de culture.

L’originalité de nos “plans consulaires” est donc bien de nous offrir le saisissant portrait de nos communes, telles qu’elles étaient voici 200 ans. On se rendra vite compte que la qualité artistique de ces plans, longtemps méconnus, leur confère un réel attrait, ce qui, s’ajoutant à leur intérêt scientifique, justifie et motive leur publication.

**Etienne Baux**

**Membre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy**

### Une richesse à redécouvrir

Les 26 plans des communes concernées sur les 97 du Parc, ont été ainsi photographiés (1) et rassemblés en un DVD par les soins du Parc naturel régional, selon une convention passée avec les Archives du Lot. Ce “Regards sur le Parc” n°9 se propose d’exposer brièvement l’origine, la réalisation de ces plans et d’en souligner l’extrême richesse. Les fragments de plans ici présentés et commentés à titre d’exemples ont été choisis en fonction de leur état de conservation et de façon à illustrer les différents secteurs du Parc : plateaux, canyons, vallées...

Pour révéler au public l’ensemble du contenu, le Comité Scientifique et de Prospective prépare une “Veillée” consacrée entièrement aux plans consulaires (à voir dans l’agenda des animations du Parc naturel régional à l’automne 2008).

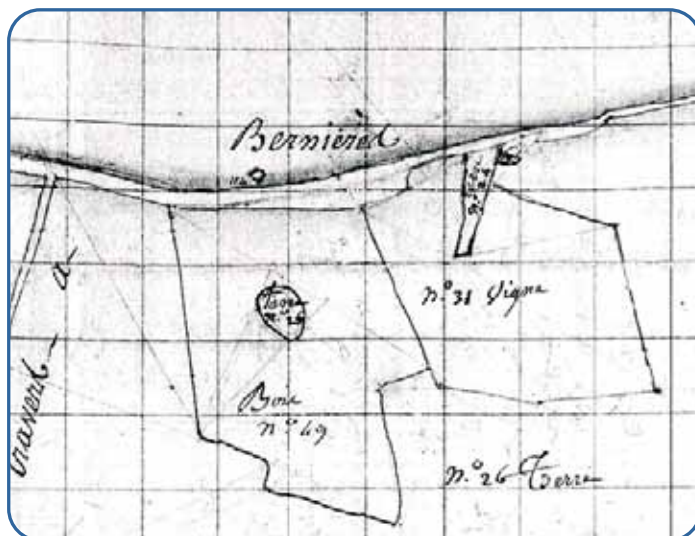
Note 1 : Travail réalisé par Nelly Blaya, photographe du Conseil Général, et Michel Rouquié, agent de maîtrise aux Archives du Lot.

## Origine des plans

S'il existait bien sous l'Ancien Régime, en Haute Guyenne, quelques cadastres remontant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, jamais l'entreprise n'avait été généralisée. L'opération buta sur deux obstacles majeurs : le délai de réalisation et le coût. Il fallut l'énergique impulsion du Premier Consul pour les surmonter et lancer la levée d'un plan cadastral systématique pour toutes les communes de France (arrêtés des 12 brumaire an XI et 27 vendémiaire an XII). L'adoption du système métrique imposant l'unité de mesure nationale, en août 1793, rendait l'entreprise d'arpentage désormais techniquement possible.

### Les plans consulaires au service du prélèvement de l'impôt

La réforme de l'impôt sous la Révolution privilégia la contribution foncière, de beaucoup la plus importante, qui devait atteindre le revenu de la terre. Pour percevoir équitablement cet impôt, la nécessité d'établir un cadastre général s'imposa puisqu'on était passé d'un impôt de répartition, c'est-à-dire au montant fixé d'avance par l'administration fiscale pour chaque communauté, à un impôt de quotité pour lequel chacun doit payer proportionnellement à son avoir.



Extrait du plan géométrique de la commune d'Escamps : triangulation et relevé sur le terrain

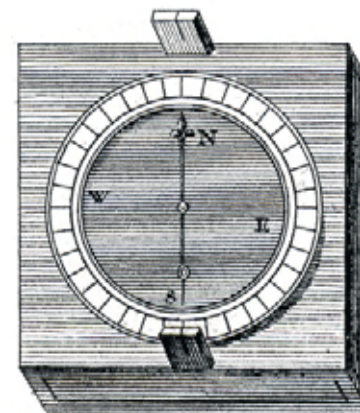
### La réalisation sur le terrain

L'exécution du plan passait d'abord par l'arpentage sur le terrain. L'arpenteur partait d'une commune déjà arpentée pour réaliser successivement le plan des communes contiguës, toutes à la même échelle fixée à 1/5000<sup>e</sup> (1cm =50 mètres), selon le procédé de la triangulation (triangle obtenu par la mesure d'un côté et des deux angles adjacents). Il disposait des instruments propres à mesurer les angles horizontaux et d'inclinaison, d'une boussole, d'une planchette, d'une chaîne de 10 mètres divisée en mètres et décimètres, d'une règle de métal permettant d'obtenir exactement le rapport 1/5000<sup>e</sup>. Le premier plan de la commune ainsi construit, de triangle en triangle, s'appelait plan géométrique. Un calque en était ensuite dressé, portant toutes les indications requises, et transmis à Paris. Les dessinateurs du ministère des Finances confectionnaient alors les plans en couleurs en trois exemplaires d'après les calques reçus des départements et leur appliquaient le superbe cartouche, en haut et à gauche, orné du portrait du Premier Consul. Deux exemplaires étaient ensuite retournés au préfet du département,

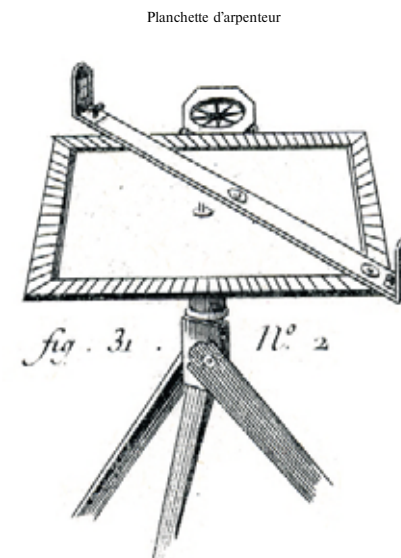
ceux-là même qui constituent notre collection.

Il fallut trouver des hommes compétents et en nombre suffisant pour assumer ce lourd travail sous la direction d'un géomètre en chef, dans le Lot, le sieur Baron qui supervisait le travail des arpenteurs (13 nous sont connus).

Le travail sur le terrain se heurta parfois à la méfiance des habitants, aux difficultés dues au relief ou aux mauvaises conditions climatiques. Cependant le Lot figurait au nombre des 20 départements qui pouvaient terminer l'arpentage dans le délai prescrit de 8 ans (circulaire du ministre des finances du 15 ventôse an XIII).



Boussole d'arpenteur



Planchette d'arpenteur

### La fin de l'entreprise

Si la répartition de la contribution foncière entre départements et communes avait connu un certain progrès là où les plans avaient été réalisés, la répartition individuelle restait défectueuse par suite des déclarations inexactes des particuliers. Les superficies résultant de l'arpentage ne coïncidaient pas avec les superficies déclarées, très inférieures. Aussi la nécessité s'imposa d'un cadastre parcellaire et le 12 décembre 1807 les travaux précédents furent suspendus. Ainsi s'expliquent les lacunes de la collection. Géomètres et arpenteurs se consacrèrent désormais à la confection du nouveau cadastre. Les plans par masse de culture déjà réalisés servirent de tableau d'assemblage aux plans parcellaires.

### Liste des communes du Parc disposant d'un plan

On regrettera que toutes les communes ne possèdent pas de plan consulaire. L'inachèvement du projet, les pertes, n'ont laissé que 61 plans en couleurs pour l'ensemble du département du Lot. Heureusement, 26 d'entre eux s'inscrivent dans les limites du Parc naturel régional, ce qui correspond à peu près à un tiers de l'ensemble de ses communes :

Alvignac, Assier, Boussac, Brengues, Cambes, Caniac-du-Causse, Carluçet, Com, Couzou, Escamps, Espagnac Ste Eulalie, Espédaillac, Fontanes-du-Causse, Ginouillac, Grèzes, Issepts, Labastide-Murat, Livernon, Lunegarde, Le Bastit, Marcihac sur Célé, Miers, Quissac, Reilhac, Rocamadour Mayrinhac-Lentour, Saint-Simon, Thégra-Lavergne.

## QUISSAC - 1803

Au cœur du causse de Gramat, dans sa partie la plus rude se découpe, au sein du massif forestier de la Braunhie, le terroir de Quissac. Le plan nous offre un superbe exemple d'anciens défrichements à partir du noyau de peuplement. L'anneau forestier, bien conservé, est troué, çà et là, de clairières ; on y traquait encore des meutes de loups à cette époque. Aux bois succèdent les pâtures, mais surtout les labours, desservis par l'étoile des chemins. La vigne fait son apparition sur quelques parcelles. L'habitat reste groupé au nœud des chemins ou en quelques hameaux. On imagine mal aujourd'hui l'isolement de ces petites communautés rurales.



Cartouche de la commune de Quissac

Partie Nord du plan consulaire de Quissac



### Légende des plans

- Terres labourables
- Maisons et bâtiments
- Jardins
- Prés
- Pâturages
- Vignes
- Châtaigneraies
- Bois

## ESCAMPS - 1804

La commune d'Escamps, canton de Lalbenque, est située sur le causse de Limogne, au Sud-Est de Cahors. Le plan n'y révèle aucun cours d'eau, mais seulement deux mares ou étangs, dont l'un permet la seule zone de prairies dignes de ce nom. La dalle de calcaire est ici recouverte d'un sol très mince, vite craquelé après quelques jours sans pluie.

En dépit de cela, ce secteur bien peuplé faisait figure de bon pays par rapport au Ségala ou à la Bouriane. Le blé y était possible, ainsi que la vigne ; une analyse plus serrée du paysage grâce aux feuilles cadastrales, montrerait une multitude de parcelles étroites et allongées consacrées à l'une ou l'autre de ces cultures. La zone boisée, de taillis clairs le plus souvent, favorable aux parcours des troupeaux de moutons, s'étire dans l'axe des légers escarpements qui accidentent le causse.

Les hommes sont groupés au chef-lieu, mais les maisons s'écartent les unes des autres, séparées par des jardins, en nébuleuse. Le reste du terroir est vide de toute habitation permanente ; on repère seulement quelques cabanes ou abris pour le repos des travailleurs contraints à de longs déplacements du lever au coucher du soleil.



Cartouche de la commune d'Escamps

Plan consulaire d'Escamps - dimensions réelles : 140 cm X 77 cm





## ROCAMADOUR - 1806

Un nom célèbre dans toute la chrétienté médiévale, un lieu de pèlerinage fréquenté par les grands comme par les humbles, mais bien déchu au lendemain de la Révolution, redevenu simple bourg rural plaqué contre la muraille de calcaire sur le causse de Gramat, le plus rude de tous ceux du Quercy.

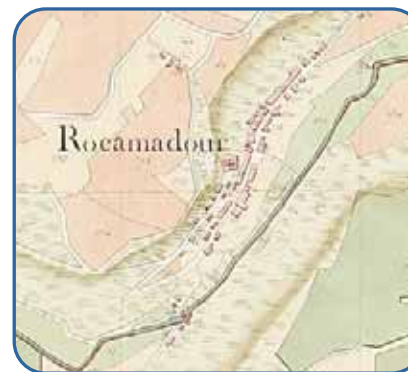
Sur le plan, on devine la vigueur des reliefs : le canyon de l'Alzou ; on y retrouve aussi les traits de l'hydrologie karstique : la résurgence de l'Ouysses au sud-ouest, le ravin sec qui débouche sur l'Alzou... Eau précieuse mais inaccessible aux gens du plateau, groupes de hameaux, au centre d'une étoile de chemins : Mayrignac, les Alix au nord, Blanac à l'est, Lagardelle et Lafage à l'ouest, Mages au sud.

Au-delà de la zone des jardins, apparaissent la vigne puis les labours, enfin la ceinture des bois et des pâturages secs. C'est toujours la polyculture d'autoconsommation associée à l'élevage du mouton qui a persisté sur les causses jusque vers 1860, sauf exception ; les combes restent boisées et peu habitées.

Des moulins utilisaient la force des eaux : sur l'Alzou, ceux du Rossignol, de Sirogue, de Toumefeuille, sur l'Ouysses, ceux de Cagnaguet (aujourd'hui écrit Cougnaguet), de Caulet et de Cabou. Souvent très anciens, ils animalient des batteries de meules quelques mois par an seulement, aux hautes eaux d'hiver et de printemps.



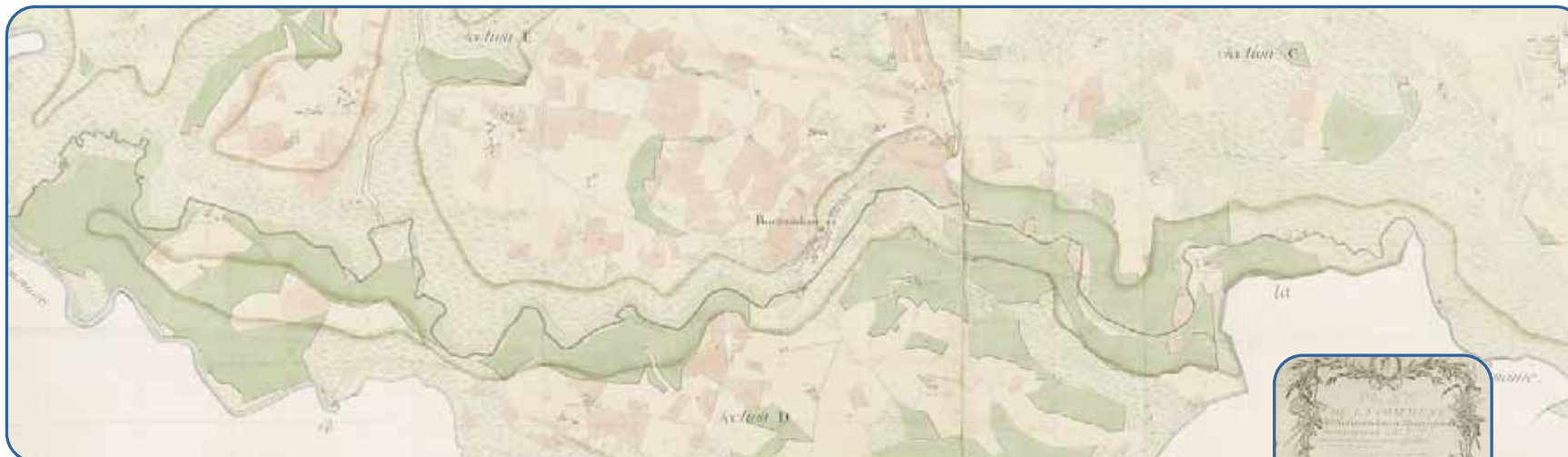
Zoom Mayrignac



Zoom Rocamadour

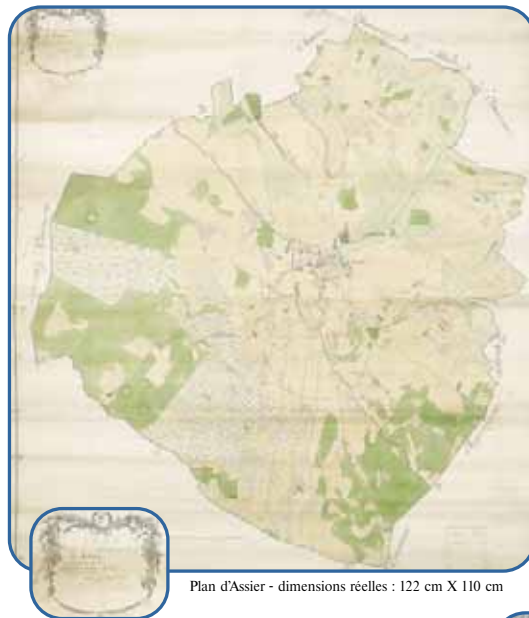


Zoom Blanac



Zoom canyons de l'Alzou





Plan d'Assier - dimensions réelles : 122 cm X 110 cm

La toponymie peut tirer profit des indications de lieux portés. Parfois, les plans dessinés à Paris ne sont pas exempts de mauvaises lectures, les termes occitans ayant été déformés : château de la Tresse pour château de la Treyne.

Mais surtout ces plans apportent une remarquable contribution à l'histoire économique et agraire par la figuration des natures de culture, de leur disposition, au moment où, débarrassés des servitudes seigneuriales, les paysans lotois ont acquis la maîtrise de leurs terroirs. La conquête de ceux-ci, au fil des siècles passés, s'inscrit dans leurs limites, à la lisière des bois, plus ou moins écornés.

L'étude comparée de ces plans avec les photographies aériennes et les cartes récentes de l'I.G.N. permettra de faire l'histoire de la transformation de nos terroirs.

### Intérêt des plans par masse de culture

Si ces plans se sont vite avérés insuffisants du point de vue fiscal, leur apport à la connaissance historique du Quercy peut être qualifié d'exceptionnel.

Tout d'abord en raison de leur fidélité. La comparaison avec les photos aériennes de l'I.G.N. permet de se rendre compte de l'exactitude du tracé relevé par les moyens de l'arpentage. La qualité du travail accompli dans le Lot sur le terrain fut d'ailleurs reconnue par le commissaire du gouvernement pour l'exécution des plans. Le premier plan arrivé du Lot "doit être distingué par sa grande perfection".

On peut tirer de cette série tout un parti dans de nombreux domaines de la recherche. En matière de topographie, ils permettent d'identifier des édifices aujourd'hui disparus, des voies de communication ancestrales tombées en désuétude par la suite.



Dessin des moissons

#### Pour en savoir plus :

- . Herbin et Pébereau, Le cadastre français - Ed Francis Lefebvre 1953
- . Encyclopédie, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers - Tome 2, article "boussole", Planches, tome 5 "arpentage"

#### Contact sur le thème :

Etienne Baux, Agrégé d'histoire, chargé de cours d'histoire contemporaine à Toulouse II Le Mirail / Membre du Comité Scientifique et de Prospective du Parc naturel régional des Causses du Quercy et auteur de ce numéro de "Regards sur le Parc".